

RELEVÉ DE DÉCISION

Le conseil des Presses universitaire du Midi (PUM)

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de l'Université,

Vu les statuts du service commun des Presses universitaires du Midi (PUM) approuvés par le Conseil d'Administration de l'université le 10 mars 2020,

Après avoir délibéré, décide :

DÉCISION n° 1 : Désignation des personnalités extérieures (vote)

Mesdames Élodie PIGNOL, Brigitte QUILLOT-GESSEAUME et Catherine GADON

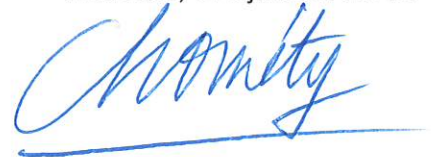
ont été élues à l'unanimité des 12 membres présents ou représentés.

DÉCISION n° 2 : Élection de la direction adjointe des PUM (vote)

Madame Nathalie VINCENT-ARNAUD

a été élue à l'unanimité des 12 membres présents ou représentés.

Toulouse, le 9 janvier 2025.



Philippe CHOMÉTY